

LE B.A-BA DU RGPD

Le règlement général de protection des données (RGPD) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union européenne (UE). Il est entré en application le 25 mai 2018.

L'association n'échappe pas à la règle quant à son application. Mais jusqu'où êtes-vous concerné(e) ?

Objectifs :

Connaitre les étapes à suivre pour être en règle sur la protection des données personnelles

Etre en mesure de faire l'état des lieux de ses données numériques

Etre capable de mettre en place les actions nécessaires

Public : Acteurs associatifs essoniens

Prérequis : Aucun

Format : 3h

PROGRAMME

I) Réglementation RGPD

- Historique et contexte du RGD
- Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?
- Quelles associations sont concernées ?

II) Les principes fondamentaux du RGPD

1. Les grands principes

- Licéité, loyauté et transparence
- Limitation des finalités
- Minimisation des données
- Exactitude des données
- Limitation de la conservation
- Intégrité et confidentialité

2. Les droits des personnes

- Droit d'accès
- Droit de rectification
- Droit à l'effacement (droit à l'oubli)
- Droit à la limitation du traitement
- Droit à la portabilité des données
- Droit d'opposition

III) Les obligations des associations

1. Responsabilité et conformité

- Responsabilité des responsables de traitement
- Tenue du registre des activités de traitement
- Analyse d'impact relative à la protection des données (DPIA)
- Notification des violations de données

2. Sécurité des données

- Mesures de sécurité techniques et organisationnelles
- Gestion des accès et des identités
- Formation et sensibilisation des membres de l'association

IV) Mise en pratique du RGPD

1. Cartographie des données

- Identification des types de données personnelles collectées
- Analyse des flux de données

2. Mise en conformité

- Établir et maintenir un registre des traitements
- Réaliser une analyse d'impact
- Mettre en place des procédures de gestion des droits des personnes

V) Les outils et ressources pour se conformer au RGPD

1. Outils de gestion de la conformité

- Solutions logicielles pour la gestion des données personnelles
- Modèles de documents (politiques de confidentialité, contrats de sous-traitance, etc.)

2. Ressources et supports

- Sites web et guides pratiques
- Assistance et conseils spécialisés

Conclusion

1. Synthèse de la formation

- Récapitulatif des points clés abordés

Questions et réponses

Les thématiques complémentaires conseillées :

- Droit d'auteur, droit à l'image, droit d'internet
- Les responsabilités du Président, dirigeant d'association
- Le renouvellement du bureau entre deux AG : les obligations
- Re-Créer un site internet